

Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com> lun. 27 sept. 14:37 (il y a 22 heures)

À Cour, HAIRABETIAN

Au Président de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Déclaration N° 63

Le 27.09.2021 la défense a été informée de l'intention de la Cour d'appel d'examiner le 4.10.2021 l'appel de refus du TJ de Nice de libération du prévenu avant le verdict:

Je vous informe que la cour d'appel statuera sur le rejet de demande de mise en liberté, (appel du 21 septembre 2021) le 04 octobre 2021 à 14 heures, en chambre correctionnelle 5-4 (PALAIS MONCLAR – 2 RUE PEYRESC – 13100 AIX EN PROVENCE)

Bien cordialement

Marlee-Ray HAIRABETIAN

Greffier

Cour d'appel d'AIX-EN-PROVENCE

Audiencement correctionnel 5-4

Tél : 04.42.33.81.91

aud.corr.ca-aix-en-provence@justice.fr

La défense demande que le procès en appel soit accéléré sans pour autant le priver de bon sens: la période de détention provisoire est de 2 mois et expire le 4.10.2021. La justice ne peut pas être **dénuée de sens**. Si cela est autorisé par le magistrat, alors c'est déjà une maison de fous, pas un palais de justice.

Nous demandons d'examiner l'appel du 18.09.2021 dans un délai de 24 heures.

Cordialement

Association "Contrôle public" et M. Ziablitsev S.

le 27.09.2021.

+ Nouveau message



2 sur 483

**HAIRABETIAN Marlee-Ray**

27 sept. 2021 12:12 (il y a 1 jour) ☆

Bonjour, Je vous informe que la cour d'appel statuera sur le rejet de demande de mise en liberté, (appel du 21 septembre 2021) le 04 octobre ...

**Contrôle public** <controle.public.fr.rus@gmail.com>

27 sept. 2021 14:37 (il y a 22 heures) ☆ ↶ ⋮

À Cour, HAIRABETIAN ▾

Au Président de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Déclaration N° 63

Le 27.09.2021 la défense a été informée de l'intention de la Cour d'appel d'examiner le 4.10.2021 l'appel de refus du TJ de Nice de libération du prévenu avant le verdict:

Je vous informe que la cour d'appel statuera sur le rejet de demande de mise en liberté, (appel du 21 septembre 2021) le 04 octobre 2021 à 14 heures, en chambre correctionnelle 5-4 (PALAIS MONCLAR - 2 RUE PEYRESC - 13100 AIX EN PROVENCE)

Bien cordialement

Marlee-Ray HAIRABETIAN

Greffier

Cour d'appel d'AIX-EN-PROVENCE

Audience correctionnel 5-4

Tél : 04.42.33.81.91aud.corr.ca-aix-en-provence@justice.fr

La défense demande que le procès en appel soit accéléré sans pour autant le priver de bon sens: la période de détention provisoire est de 2 mois et expire le 4.10.2021. La justice ne peut pas être **dénuée de sens**. Si cela est autorisé par le magistrat, alors c'est déjà une maison de fous, pas un palais de justice.

Nous demandons d'examiner l'appel du 18.09.2021 dans un délai de 24 heures.

Cordialement

Association "Contrôle public" et M. Ziablitsev S.

le 27.09.2021.

Boîte de réception 1

★ Messages suivis

🕒 En attente

➤ Messages envoyés

📄 Brouillons 27

📝 Notes

⌵ Plus

Meet

📺 Nouvelle réunion

📅 Rejoindre une réunion

Hangouts

Contrôle ▾ +

Pas de chat récent

Démarrer un nouveau chat